



Association Intercommunale Familles Rurales
21 rue du Péplu
85620 Rocheservière
mail : aifr.transportscolaire@orange.fr
www.famillesrurales.org/aifr

TRANSPORT SCOLAIRE 2021-2022 BOUFFERE
CIRCUITS DES ECOLES PRIMAIRES

TRANSPORTEUR : HERVOUET

85330C0078 ALLER LM-JV

arrêt	aller
BOUFFERE - LA TIRELIERE	8H00
BOUFFERE - HAUT DE MIRVILLE	8H07
MONTAIGU - RUE DES MIMOSAS	8H10
BOUFFERE - GRAND RETARD	8H18
BOUFFERE - LA VILNIERE	8H19
BOUFFERE - LA PERROCHERE	8H25
BOUFFERE - LA FROMAGERE	8H29
BOUFFERE - EC. PR.	8H35
BOUFFERE - EC. PU. J. PREVERT	8H40

85330C0100 RETOUR LM-JV

arrêt	retour
BOUFFERE - EC. PU. J. PREVERT	16H41
BOUFFERE - EC. PR.	16H46
BOUFFERE - HAUT DE MIRVILLE	16H53
MONTAIGU - RUE DES MIMOSAS	16H55
BOUFFERE - LA TIRELIERE	17H00
BOUFFERE - LA FROMAGERE	17H05
BOUFFERE - LA PERROCHERE	17H09
BOUFFERE - LA VILNIERE	17H14
BOUFFERE - GRAND RETARD	17H16

Accompagnatrice de transport :

CHRISTIANE MERLET - 07 49 23 85 02

(à prévenir impérativement si l'enfant ne prend pas le car)

RÈGLE DE SÉCURITÉ DU RÈGLEMENT DES TRANSPORTS SCOLAIRES ALEOP

Le trajet entre le domicile et le point d'arrêt est placé sous la responsabilité des parents.

Les élèves de moins de 9 ans ne peuvent emprunter le transport scolaire sans être accompagnés par les parents ou toute autre personne de 11 ans ou plus, désignée comme responsable par eux.

ATTESTATION PARENTALE à compléter, disponible sur le site Internet de l'AIFR.